



Conseil d'Administration du 25 mars 2022

Le Conseil d'Administration du Groupe Delattre Levivier Maroc s'est réuni le 25 Mars 2022, afin d'examiner l'activité de la société au terme de l'exercice 2021 et arrêter les comptes y afférents.

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance et se sont félicités de la décision du Tribunal de Commerce de Casablanca du 17 février 2022 qui confirme la mise en redressement de DLM sur une durée de 10 ans. Les membres du CA ont remercié le syndic, qui en collaboration avec le management de l'entreprise, ont préparé le plan de redressement qui permettra d'apurer les créances de l'entreprise et d'avoir toute la visibilité nécessaire pour mettre en place une nouvelle stratégie et un plan d'actions pour se développer et revenir à une activité normale dans les plus brefs délais.

La société étant en redressement, l'objectif principal est de réussir l'apurement des dettes selon le plan à 10 ans.

Toutefois, Avec la crise sanitaire qui s'est prolongée et les faiblesses de trésorerie qui durent depuis deux ans, les projets ont énormément souffert dans leur avancement du fait du manque de trésorerie pour effectuer les achats nécessaires et pour remobiliser le personnel.

De ce fait, en ce qui concerne l'exercice 2021, Le Chiffre d'Affaires comptes sociaux est en baisse de -31% à 73.5 MDH contre 105.8 MDH en 2020.

Le chiffre d'affaires restant à réaliser est de 186 MDH sur les 2 prochaines années. Ce chiffre s'entend sans tenir compte des nouvelles commandes à venir.

Le Résultat Net est fortement négatif à -389 MDH contre -60 MDH fin 2020 intégrant les pertes d'un contrat déficitaire et un provisionnement massif pour risques.

Le Chiffre d'Affaires comptes consolidés est en baisse de - 30% à 133 MDH contre 191 MDH en 2020.

Le Résultat Net Part du Groupe (RNPG) est arrêté à -402 MDH contre 66 MDH en 2020.

Cependant, Le plan de redressement validé par le tribunal de Commerce prévoit un résultat net cumulé au fur et à mesure des années largement supérieur aux pertes actées en 2021.

DLM, a entrepris également de nouvelles démarches liées à la recherche de partenaire comme elle s'y est engagée auprès du Syndic ainsi que toute autre solution qui lui permettrait de respecter tous ses engagements.

Plus globalement, le Conseil d'Administration a mesuré l'engagement sans faille de l'équipe dirigeante à se mobiliser pour réussir son plan de redressement et redonner confiance à l'ensemble des parties prenantes.